

COMMUNIQUE DE PRESSE

MISE A JOUR CONCERNANT LE PLAN DE REFINANCEMENT ADHÉSION QUASI UNANIME DES DÉTENTEURS D'OBLIGATIONS À L'ACCORD DE LOCK-UP AVANT LE LANCEMENT DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ÉCHANGE

Paris (France) - 9 février 2024, 18:30 CET - Atalian a reçu un soutien quasi-unanime de la part des détenteurs d'obligations représentant plus de 90 % du montant total en principal pour chaque souche de ses Obligations Existantes.

Atalian a le plaisir d'annoncer qu'à 18h00 (CET) le 9 février 2024, l'accord de *lock-up*, daté du 19 janvier 2024, a été signé ou approuvé par des détenteurs d'obligations détenant plus de 98,4 % du montant principal total de chaque souche d'Obligations Existantes, avec la décomposition suivante :

1. Plus de 98,7 % des 625 millions d'euros d'obligations non garanties de premier rang à 4,000 % à échéance mai 2024,
2. Plus de 97,4 % des 350 millions d'euros d'obligations non garanties de premier rang à 5,125 % à échéance mai 2025, et
3. Plus de 99,2 % des obligations non garanties de premier rang à 6,625 % d'un montant de 225 millions de livres sterling, à échéance mai 2025.

Avec plus de 98 %, le niveau de soutien dépasse nettement le seuil requis pour procéder à la mise en œuvre des Transactions décrites dans le communiqué de presse du 19 janvier 2024 (le « **Communiqué de presse de janvier** ») par le biais d'une offre d'échange (l'« **Offre d'Echange** »).

Ce soutien massif va permettre à Atalian de progresser rapidement dans son refinancement, sans qu'il soit nécessaire de recourir à une conciliation ou à une procédure de sauvegarde accélérée. Le processus pourrait maintenant s'achever au début du deuxième trimestre 2024.

La Transaction permet un désendettement important d'Atalian et prévoit une extension de près de 4,5 ans de la maturité du solde de la dette jusqu'à la fin du mois de juin 2028.

Frédéric Baverez, Président Exécutif d'Atalian, a déclaré : "*Nous sommes très heureux d'avoir obtenu un soutien massif de la part de nos créanciers obligataires, reflétant leur confiance renouvelée dans la stratégie et le business model d'Atalian. Ce soutien décisif nous rapproche de la mise en œuvre du refinancement et du rééchelonnement de notre dette, renforçant ainsi la position financière du groupe, et ce afin de dérouler avec succès notre plan stratégique centré sur le client. Toutes les équipes ont désormais une plus grande visibilité et peuvent donc continuer avec sérénité à se concentrer sur les actions engagées visant à devenir le partenaire préféré de nos clients en leur offrant des services de Facility Management (« FM ») spécifiques ou globaux.*

Au nom d'Atalian, je tiens à remercier tous nos détenteurs d'obligations pour leur confiance et toutes les équipes qui se sont impliquées avec diligence dans ce processus."

Tout détenteur ayant adhéré à l'accord de *lock-up* après 17h00 (heure de Londres) le 9 février 2024 ne sera pas éligible à la commission de *lock-up* (de 50 points de base). Cependant, les détenteurs d'obligations participant, qu'ils aient ou non adhéré à la convention de *lock-up*, qui votent en faveur des Transactions et fournissent tous les documents supplémentaires requis pour les Transactions dans le cadre de l'Offre d'Echange au cours des 10 premiers jours ouvrés suivant son lancement, recevront également une part proportionnelle d'un remboursement en cash de 100 millions d'euros qui ne sera pas versé aux détenteurs d'obligations qui ne votent pas en faveur des Transactions. Tous les

détenteurs d'obligation qui ont signé ou adhéré à l'accord de *lock-up* doivent apporter leurs Obligations Existantes à l'Offre d'Echange afin de se conformer à leurs obligations en vertu de l'accord de *lock-up*, de recevoir la Commission de *lock-up* et de recevoir leur part proportionnelle du remboursement en cash de 100 millions d'euros disponible pour les détenteurs d'obligations qui apportent valablement leurs obligations dans le cadre de l'Offre d'Echange. De plus amples détails sur les actions que les détenteurs d'obligations doivent entreprendre pour participer à l'Offre d'Echange seront présentés dans l' « *Exchange Offer Memorandum* » lorsque ce dernier sera disponible.

D'autres annonces et mises à jour concernant les Transactions seront communiquées aux investisseurs en temps utile. L'intention reste de lancer l'Offre d'Echange le 16 février 2024 ou peu après.

Si vous avez besoin de plus amples informations concernant les Transactions, veuillez contacter l'Agent de Calcul à l'adresse suivante : atalian@is.kroll.com.

Les termes définis utilisés dans cette annonce ont la signification qui leur est donnée dans le Communiqué de Presse de janvier, sauf indication contraire.

Déclarations prospectives

Ce communiqué peut contenir des « déclarations prospectives » qui impliquent des risques et des incertitudes. Les déclarations prévisionnelles se reconnaissent à l'emploi de termes tels que « croire », « s'attendre à », « pouvoir », « devoir », « chercher », « approximativement », « avoir l'intention », « planifier », « estimer » ou « anticiper » ou d'autres expressions similaires qui se rapportent à la stratégie, aux plans ou aux intentions d'Atalian. Ces déclarations prospectives sont soumises à des risques et à des incertitudes qui peuvent changer à tout moment et, par conséquent, les résultats réels d'Atalian peuvent différer significativement de ceux qu'il prévoit. Atalian a fondé ces déclarations prospectives sur ses opinions et hypothèses actuelles concernant des événements futurs. Bien qu'Atalian estime que ces hypothèses sont raisonnables, elle avertit qu'il est très difficile de prévoir l'impact de facteurs connus et qu'il est impossible pour Atalian d'anticiper tous les facteurs qui pourraient affecter ses résultats réels. Les déclarations prospectives incluses dans ce communiqué ne doivent pas être considérées comme une déclaration d'Atalian selon laquelle ses plans et objectifs seront atteints. Atalian ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser publiquement les déclarations prévisionnelles, que ce soit à la suite de nouvelles informations ou d'événements futurs ou pour toute autre raison.

A propos d'Atalian

Avec un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros, plus de 70 000 employés et une présence dans 19 pays, Atalian est un leader européen indépendant des services externalisés aux entreprises et aux administrations. Le Groupe compte plus de 20 000 clients dans les secteurs privé et public. Ses services s'articulent autour de plusieurs métiers : Facility Management, Propreté, Sécurité et Sûreté, Maintenance Multi-Techniques & Energy Management, Accueil. Pour obtenir plus d'informations, veuillez consulter www.atalian.com.

Contact Investisseurs

Alexandra Fichelson

investorcontact.fr.ags@atalianworld.com

+33 (0)6 18 26 13 12

Contact Presse - Image Sept

Charlotte le Barbier

+33 6 78 37 27 60

clebarbier@image7.fr

Sergio de la Calle

+33 6 69 58 42 34

sdelacalle@image7.fr